

TRAVAILLER DANS LE CHAMP DE LA CRÉATION

26/27

PROGRAMME D'ATELIERS ET DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES SUR LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ DES ARTISTES ET TECHNICIEN·NES

Le cycle ***Travailler dans le champ de la création***, composé d'ateliers et de rencontres, s'adresse aux travailleur·euses de l'art et de la culture — artistes, technicien·nes, diffuseur·ses, médiateur·rices, etc. Il vise à les accompagner dans le développement de leur activité, leur faire connaitre leurs droits, favoriser leur accès aux différents dispositifs de soutien à la création et aux réseaux de diffusion de l'art, les soutenir dans leurs démarches administratives et juridiques.

Il propose également des rendez-vous pour réfléchir collectivement aux modèles de production et de diffusion, aux formes de rencontre avec les publics et aux conditions de travail et de rémunération dans le secteur. Il invite artistes, militant·es, professionnel·les de l'art et chercheur·euses à croiser leurs expériences pour appréhender ensemble les enjeux sociaux, économiques, politiques et écologiques qui traversent le secteur et pour penser ses évolutions, ses fragilités et les initiatives collectives qui en redéfinissent les contours.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 RUE KESSLER
63000
CLERMONT-FERRAND
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR

AGENDA

Être travailleur·euses de l'art handi·e – Session 2
Lundi 30 novembre 2026
→ Foyer du Lieu-Dit

Documenter et présenter sa pratique – Séance 1
Lundi 4 janvier 2027
→ à l'ÉSACM

Le droit d'auteur·ice comme outil de rémunération, de liberté professionnelle et de justice économique
Mardi 19 janvier 2027
→ à l'ÉSACM

Santé au travail des artistes et prévention des risques professionnels
Mercredi 20 janvier 2027
→ à l'ÉSACM

Documenter et présenter sa pratique – Séance 2
Lundi 22 février 2027
→ à l'ÉSACM

Répondre à un appel à projets – Séance 1
Vendredi 5 mars 2027
→ à l'ÉSACM

Art, psychiatrie et cocréation : à la rencontre de ZAOUM'
Lundi 15 mars 2027
→ ZAOUM'

Répondre à un appel à projets – Séance 2
Lundi 22 mars 2027
→ à l'ÉSACM

Débuter une activité dans le secteur de la création : quelles démarches administratives entreprendre ?
Jeudi 22 avril 2027
→ à l'ÉSACM

Déclarer ses revenus d'artiste-auteur·rice
Jeudi 22 avril 2027
→ à l'ÉSACM

Diffuser sa pratique sur les marchés de l'art contemporain
Vendredi 30 avril 2027
→ à l'ÉSACM

Être travailleur·euses de l'art handi·e – Session 2
Reconnaissance ou inclusion symbolique : la culture et les arts se doivent de dépasser le tokenisme
Lundi 30 novembre, 18h-20h30

Cette rencontre aborde les ambivalences de la visibilité des artistes handicapé·es, à travers la notion de tokenisation : une forme d'inclusion symbolique qui consiste à mettre en avant quelques figures minorisées sans nécessairement transformer les structures qui produisent leur exclusion. Comment la valorisation de certaines trajectoires peut-elle coexister avec la persistance d'inégalités structurelles ? Quelles conditions permettent de dépasser une reconnaissance ponctuelle pour construire des environnements professionnels réellement accessibles et inclusifs ? En croisant ces deux dimensions, il s'agira d'interroger les conditions matérielles, institutionnelles et symboliques de l'exercice du travail artistique, et les transformations nécessaires pour que l'inclusion ne repose pas uniquement sur les capacités d'adaptation des personnes concernées.
Intervenant·es :
Danaé SEIGNEUR, ou Hippo Camp, est artiste plasticienx et artiste drag crip, principalement actix dans la scène clermontoise.
Chiara KAHN est journaliste, autrice, scénariste et comédienne crip. En 2020, elle crée le podcast Conpassion, qui propose aux personnalités handies de raconter la pluralité de leurs identités et expériences de vie. En 2025, après avoir été contributrice à l'ouvrage En finir avec les idées fausses sur le handicap, elle co-publie *Plutôt-vivre : comprendre le validisme et valoriser une culture crip avec la philosophe Charlotte PUISEUX et devient chroniqueuse pour la rubrique « Intersections » de Politis.*
Modération :
Anaïs est membre de l'association OSBLC et du collectif Anfan Terible. Elle s'intéresse de par son parcours dans les pratiques actuelles de la musique, aux capacités d'inclusion des secteurs artistiques et culturels, pour les femmes, les personnes de minorités de genre, les artistes handi.x et aussi à la place des enfants dans les endroits de fête.

→ au Foyer du Lieu-Dit (entrée par la rue Baccot)
→ sans inscription requise

Documenter et présenter sa pratique
Lundi 4 janvier et lundi 22 février 2027

Cet atelier dédié au portfolio est composé de deux séances, qui se complètent.

Séance 1 : Lundi 4 janvier 2027, 14h-17h
Après une présentation du travail documentaire et éditorial mené par DDA-RA (Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes) et le Réseau DDA, ainsi que des différents sites et outils ressources disponibles, Lélia MARTIN-LIROT détaillera les enjeux et principes de constitution d'un portfolio et d'un site pour la diffusion d'un travail artistique auprès des professionnel·les du secteur. Des exemples de dossiers d'artistes seront analysés collectivement et des préconisations seront transmises aux étudiant·es concernant la présentation et la communication associées à leur démarche.

Séance 2 : Lundi 22 février 2027
Groupe 1 - 9h30 à 13h - Groupe 2 - 14h30 à 18h
La deuxième séance sera construite à partir des documents dont disposent les étudiant·es, qu'il s'agisse d'un portfolio PDF ou d'un site internet, déjà aboutis ou encore à l'état d'ébauche. Ces propositions seront discutées et commentées collectivement et feront l'objet de conseils au cas par cas.
Intervenante : Lélia MARTIN-LIROT assure depuis sa création en 2009 la direction de l'association Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes (DDA-RA). Spécialisée dans l'édition web en art contemporain, l'équipe de DDA-RA développe le site documentaire dda-ra.org qui représente le travail de plus de 90 artistes visuel·les de la région.

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/2ZucUpdiZC

Le droit d'auteur·ice comme outil de rémunération, de liberté professionnelle et de justice économique.

Mardi 19 janvier 2027, 14h-16h30

Animée par Guillaume LANNEAU, artiste-auteur et président de la Saif, cette rencontre propose un temps d'information et d'échange consacré aux droits des artistes-auteur·rices dans le champ des arts visuels. Elle permettra de revenir sur les principes du droit d'auteur·rices, les conditions de reproduction et de présentation des œuvres, ainsi que les modalités de négociation et de rémunération de leur diffusion.
Cette rencontre sera également l'occasion de présenter la SAIF. Créée en 1999 à l'initiative d'artistes souhaitant défendre collectivement leurs droits, la Saif (Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe) est un organisme de gestion collective (OGC) à but non lucratif. Elle représente les auteur·rices des arts visuels et assure notamment la perception et la répartition de droits issus d'utilisations de leurs œuvres qu'il serait difficile de gérer individuellement.
La rencontre abordera enfin les évolutions et les enjeux actuels du droit d'auteur·ices, notamment face aux nouvelles pratiques de diffusion numérique et aux usages des œuvres par les plateformes et les outils d'intelligence artificielle générative.

Intervenant : Guillaume LANNEAU, artiste-auteur et président de La SAIF

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/P8xWuFUgXt

---

Santé au travail des artistes et prévention des risques professionnels

Mercredi 20 janvier 2027, 10h-17h30

Table ronde

Alors que les risques professionnels des salarié·es sont largement documentés et encadrés, les artistes-auteur·rices demeurent exclu·es des dispositifs de prévention. Quels sont les risques spécifiques du travail artistique ? Pourquoi demeurent-ils invisibles ? Comment penser une véritable politique de santé au travail pour les artistes ?
Intervenant·es :
Jean-Charles BEYSSIER : chargé de mission de l'ARACT AURA, présentation de l'étude sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail dans le secteur des arts visuels.
Elsa LANEYRIE : Maîtresse de conférences en psychologie du travail et ergonomie à l'Université Lumière Lyon 2, Elsa LANEYRIE est responsable scientifique du projet de recherche STARS – SanTé des ARtistes du Spectacle vivant. Ses recherches portent sur les liens entre organisation du travail, santé mentale, santé physique et prévention des risques dans les métiers artistiques. Elle travaille notamment sur les effets des conditions d'exercice, de la précarité et des organisations de travail sur la santé des artistes.
Mathieu MERCIER : Directeur adjoint du Service Prévention des risques de l'Université Clermont Auvergne, Mathieu MERCIER est spécialisé dans les politiques de prévention des risques professionnels, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail.
Emmanuel Simon : Artiste investi dans des pratiques collectives, Emmanuel SIMON questionne la notion d'auteur et la place de l'individu dans le collectif. Il prolonge ses réflexions à travers son engagement militant auprès du groupe La Buse et du Syndicat des Travailleur·euses Artistes-Auteur·rices (le STAA)

Atelier 1 – Identifier et prévenir les risques dans sa pratique artistique

Cet atelier propose de se familiariser avec les principes de la prévention des risques professionnels : les participant·es seront invit·és à identifier les différentes sources de risque liées à leurs pratiques – qu'elles soient physiques, chimiques ou organisationnelles – et à réfléchir aux moyens de les prévenir.
L'atelier permettra à chacun·e de repartir avec des repères mobilisables dans son environnement de travail et d'amorcer, collectivement, une réflexion sur l'adaptation des outils de la prévention aux réalités du travail artistique.
Intervenant : Mathieu MERCIER

Atelier 2 – Construire des outils de prévention à partir des expériences vécues

Cet atelier vise à comprendre comment les conditions d'exercice du travail artistique influencent la santé des artistes à partir de récits inspirés de situations réelles – accidents, expositions à des substances toxiques, troubles musculo-squelettiques, épuisement professionnel ou difficultés d'accès aux soins. Il s'agira de retracer la chaîne d'événements ayant conduit à l'accident ou à l'atteinte à la santé, en identifiant les gestes, les contextes de travail ou les contraintes matérielles. Cette mise en perspective collective permettra de mieux comprendre les facteurs de risque propres aux pratiques artistiques et de faire émerger des pistes d'action concrètes.

Intervenant : Vincent Blesbois est régisseur et assistant de prévention (c'est-à-dire acteur de proximité en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail) à l'ÉSACM. Son activité l'amène à travailler sur les conditions matérielles de la création et les enjeux de prévention des risques professionnels dans les arts visuels.

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/5GU5kB9bzM

Répondre à un appel à projets

Séance 1 : Vendredi 5 mars 2027, 9h30-17h30
Atelier d'écriture : Biographie, textes de démarches, notes d'intention
Intervenante : Isabelle Henrion, co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence

Séance 2 : Lundi 22 mars, 9h30-17h30
Où utiliser ses textes : identifier les opportunités et répondre aux appels à projets
Où trouver les opportunités ; comment analyser un appel à projets et savoir si nous sommes éligibles ; comment construire une candidature adaptée
Intervenante : Isabelle Henrion, co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/8ZU78JpSFH

Art, psychiatrie et cocréation : à la rencontre de ZAOUM'

Lundi 15 mars, 10h-17h

L'intervention artistique et la cocréation ne se situent ni du côté de l'activité occupationnelle, ni de l'action thérapeutique, il s'agit d'une autre voie où artistes et patient·es jouent ensemble un rôle actif dans le processus de création. Cette journée permettra de présenter les multiples manières dont l'art peut croiser le secteur de la psychiatrie, de rencontrer les membres du collectif ZAOUM' et de visiter leur local composé de plusieurs espaces, à la fois atelier de création, lieu d'exposition et résidence d'artistes.

La journée sera aussi l'occasion d'aborder les différentes questions que soulèvent l'intervention artistique dans des contextes habituellement non dédiées à la création. Ces pratiques ne s'improvisent pas et demandent une préparation et des compétences. Des associations comme Zaoum' et des formations post-diplôme comme le Centre d'étude au partenariat et à l'intervention artistiques (CÉPIA) de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, permettent de s'y préparer. Cette rencontre sera l'occasion de présenter ces dispositifs.

Intervenant·es : membres du collectif ZAOUM' – ZAOUM' est un espace et collectif multidisciplinaire associant écriture, arts plastiques, création sonore et cinéma expérimental. L'associationZAOUM' et ses artistes sont fidèles à l'esprit d'ouverture de la

psychothérapie « institutionnelle », où les artistes ouvraient leur atelier au sein des hôpitaux pour accueillir les « fous » … et en dehors.

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/75BAfinhkd

---

Diffuser sa pratique sur les marchés de l'art contemporain
Vendredi 30 avril, 9h-17h

Journée de présentation et d'atelier : Au-delà des grandes ventes médiatisées, le marché de l'art contemporain repose sur une multiplicité de scènes et d'acteur·rices : galeristes, critiques, collectionneur·euses, institutions publiques, etc.
Cette rencontre sera l'occasion de discuter de leurs rôles et de la façon dont ils et elles accompagnent les parcours artistiques et contribuent à la circulation des œuvres. Elle permettra aussi d'aborder les fragilités du marché de l'art et les formes alternatives de diffusion qui s'inventent aujourd'hui.
Un atelier pour mieux appréhender la structuration du marché de l'art, les critères à prendre en compte pour déterminer le prix d'une œuvre, les dimensions administratives liées à la vente : facturation, cession de droits, certificat d'authenticité, etc.
Un atelier pour identifier les réseaux, les rencontres et les relais qui permettent à un travail artistique de circuler : presse, blogs, curateur·rices, autres artistes, galeries, institutions, résidences, etc. À partir des expériences de chacun·e, il s'agira de composer des cartographies singulières et de repérer les ressources qui soutiennent la diffusion des œuvres.

Intervenante : Élise Fourché a travaillé pendant six ans comme gallery manager à la galerie Crèvecœur (Paris) et travaille actuellement comme directrice à la galerie Florence Loewy (Paris). Depuis septembre 2025, elle est cofondatrice et codirectrice de la galerie Pony, située à Montreuil.

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/5aYqyKvMEE

Débuter une activité dans le secteur de la création, quelles démarches administratives entreprendre ?
Jeudi 22 avril 2027, 9h30-12h

Cet atelier présentera toutes les étapes vous permettant de créer votre statut professionnel, en commençant par l'affiliation au régime social des artistes-auteur·ices, la demande d'un numéro de Siret, ainsi que l'immatriculation à l'Urssaf artistes-auteur·rices, en évoquant la modulation des cotisations en début d'activité et le choix du régime. Ce temps permettra de répondre à vos questions et de vous présenter le fonctionnement de la plateforme de l'Urssaf artistes-auteur·rices.

→ à l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/HB9MAcHQJA

Déclarer ses revenus d'artiste-auteur·rice

Jeudi 22 avril 2027, 13h30-16h

Cet atelier a pour but de présenter les étapes liées à la déclaration des revenus auprès de l'Urssaf artistes-auteur·rices et au paiement des cotisation sociales. Il sera l'occasion de répondre à toutes les questions sur les démarches à réaliser, les modes de fonctionnement et d'accompagner celles et ceux qui en rencontrent le besoin.

Dans le cadre de cet atelier, merci d'apporter vos factures ou notes de droit d'auteur·rices, contrats, tout document utile attestant d'une rémunération artistique.

Intervenant-es : Expert-es juridiques, URSSAF Limousin

→ **ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000, Clermont Ferrand**
→ pour vous inscrire : https://forms.cloud.microsoft/e/LsBBUG6XTm

---